

Nous sommes éco-responsables

Le service offert à l'utilisateur se doit aujourd'hui d'intégrer les enjeux de la transition écologique et solidaire. Les bibliothèques de l'UPPA mettent en œuvre plusieurs mesures concrètes dans le cadre de la démarche Services publics écoresponsables. Elles s'engagent :

Pour l'économie circulaire et le numérique responsable



- En donnant de la documentation et du matériel informatique dont elles n'ont plus l'usage à des associations :

- * Convention entre l'UPPA et [Béarn Solidarité](#) pour récupérer les vieux ordinateurs et les déchets électroniques ; les matériels hors service sont recyclés et les matériels encore en bon état sont reconditionnés et réutilisés,
- * Dons d'ouvrages à des associations comme [Jeunesse Afrique Avenir - J2A](#) qui utilise le mécénat pour financer l'envoi de nos dons en Afrique.

- En recyclant leur papier bureautique en papier brouillon ou en carnets de notes (Pau, Mont-de-Marsan).

- En développant une démarche de réduction de l'empreinte carbone du numérique public, avec notamment la sensibilisation des agents aux éco-gestes numériques à la rentrée 2021.

- En développant le tri sélectif avec ses usagers,

- En recyclant des mégots de cigarettes en partenariat avec [Tre6clopes](#) à Pau, Bayonne et Anglet et prochainement à Tarbes et Mont-de-Marsan,

- En compostant ses déchets à Pau (en partenariat avec [l'Arrosoir](#)), Mont-de-Marsan et bientôt à Bayonne et Anglet.



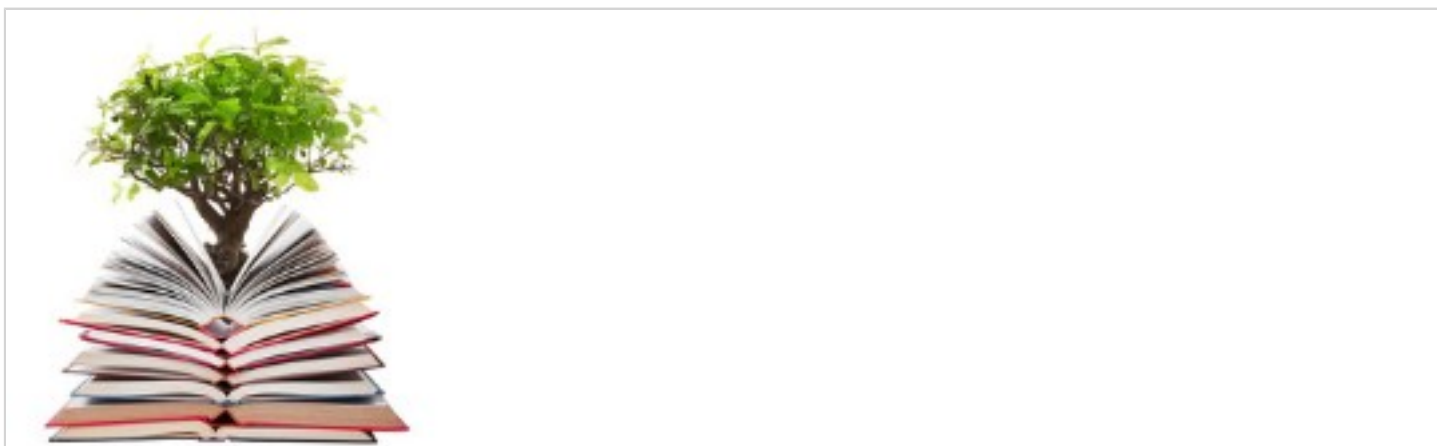
En faveur de la mobilité durable

- En offrant des places de stationnement pour vélos à disposition des agents (de façon sécurisée à la BU de Pau), ainsi que du public sur la quasi-totalité des campus.

- Les agents disposent d'outils facilitant le covoiturage personnel (trajets quotidiens domicile-travail) comme professionnel en se connectant sur [le site de covoiturage de l'Université](#) ou en utilisant les véhicules de service.

- Les déplacements professionnels sont réduits, notamment par l'utilisation de la visioconférence.

En faveur d'achats plus responsables



- En utilisant du papier bureautique recyclé ou intégralement issu de forêts gérées durablement (certifié PEFC ou FSC).

- En renonçant à l'achat de plastiques à usage unique, ni pour des utilisations sur les lieux de travail, ni pour les événements.

Pour la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

- En bénéficiant du raccordement du site de Pau au **réseau de chaleur urbain** alimenté à 50% par l'incinération des déchets, à 25% par une chaudière à bois, 25% par une chaudière gaz positionnée sur le campus.

- En sensibilisant ses agents, à compter de la rentrée 2021, et en les impliquant pour développer des comportements économes et responsables, permettant une réduction de la consommation énergétique.

Pour la réduction des produits phytopharmaceutiques



En renonçant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien de leurs plantes.